cette affaire avaient le devoir de protéger la postérité et c'est ce qu'ils ont fait, je crois. Je n'ai eu que peu de temps pour feuilleter le traité. J'ai reçu mon exemplaire hier soir et je l'ai parcouru avant de me mettre au lit. J'ai été particulièrement frappé de la réplique faite par la conférence alliée au parlementaire allemand, le comte de Brockdorff-Rantzau qui s'opposait à certaines stipulations du traité. Je voudrais que chaque sénateur lise attentivement et étudie cette réponse. C'est un magnifique document d'état, certainement le plus beau que j'aie vu, et, je crois, le plus beau qui se soit jamais rédigé. Personne, après l'avoir lu, ne trouvera que l'Allemagne s'en est tiré à bon compte. Je crois que les conditions sont aussi justes et aussi convenables qu'elles peuvent l'être; mais selon moi, la grande difficulté sera de les faire observer.

On a pourvu à une Ligue des nations pour contraindre l'Allemagne à remplir les conditions qu'on lui a imposées par suite de sa défaite dans la guerre. Que la Ligue des nations fasse son devoir et nous n'aurons plus de difficultés avec l'Allemagne; si les personnages qui composent l'Exécutif de la Ligue des nations font observer les termes du traité de paix, l'Allemagne ne pourra plus entraîner le monde dans une autre guerre gigantesque; il lui sera absolument impossible de relever le front dans une autre guerre offensive. On a trouvé le mécanisme; mais c'est un mécanisme humain, et de la mise à exécution de ses dispositions dépendra le résultat.

Il me semble que nous pouvons nous féliciter des conditions du traité de paix signé à Versailles par les puissances alliées, ainsi que par les puissances ennemies de l'Europe centrale. Nous avons fait, dans notre pays, notre devoir pendant la guerre; je ne crois pas que nous ayons fait que notre devoir, parce c'était le devoir de toute nation qui se respecte de faire tout en son pouvoir pour terminer cette guerre et obtenir des garanties qu'il n'y en aura plus de semblable à celle-ci. Le Canada s'est créé des responsabilités financières formidables par rapport à la guerre. Comme l'a déjà dit l'honorable représentant de Toronto (l'honorable M. Nicholls), nous avons emprunté un milliard et demi; et nous devrons encore emprunter plusieurs centaines de millions pour éteindre le coût de la guerre. A mon sens, nous devons nécesairement pratiquer l'économie dans ce pays. Je déplore le gaspillage que nous voyons de tous côtés. Nous devrons pratiquer l'économie pour nous relever du

fardeau formidable-c'en est un-que nous avons assumé; nous n'en avons pas encore trop senti les effets; mais nous les éprouverons certainement. Je ne suis pas alarmiste; mais en même temps je crois qu'il faut faire résonner la vraie note; et, pour les hommes publics de ce pays, la vraie note à toucher, c'est celle de l'économie. Et c'est au Gouvernement à donner l'exemple; en fait de dépenses, il ne doit faire que celles qui sont absolument nécessaires. S'il nous donne l'exemple de l'économie, le peuple pourra le suivre. Si, au contraire, il donne un exemple de gaspillage et de folles dépenses, le peuple se guidera sur cet exemple et nous verrons la prodigalité continuer à se donner libre carrière.

Le temps est venu d'une sage politique. Le pays a d'immenses ressources; aucun autre jeune pays n'en a d'égales; les nôtres sont prodigieuses; mais si nous ne les exploitons pas, elles n'ont aucune valeur pour nous et ne sont d'aucun bénéfice. Une politique éclairée est nécessaire pour développer nos ressources de manière que nous ne ressentions pas le contrepoids de notre dette. Si nos hommes d'affaires comprennent leur devoir et accomplissent leur tâche d'une facon adéquate en exploitant les ressources du pays, et s'ils marchent avec confiance dans le sens indiqué par mon honorable ami de Toronto, l'avenir est plein de promesses. D'un autre côté, si les hommes d'affaires ne s'éveillent pas aux besoins de la situation, si le Gouvernement continue à dépenser de l'argent, y allant par millions et centaines de millions là où des milliers suffiraient, l'avenir est sombre. Telle est mon opinion que partagent sans doute un grand nombre des habitants de ce pays. J'aime à croire que, quelque parti qui soit au pouvoir, les hommes d'Etat qui dirigent les destinées de ce pays se guideront à l'avenir d'après ces principes et la nation se libérera alors du poids des impôts qui pèse aujourd'hui sur ses épaules.

On a édicté une législation relative au coût élevé de la vie. Elle est excellente. Plusieurs anomalies qui existent en rapport avec le coût de la vie pourraient s'éliminer et j'espère que le Bureau du Commerce y verra. Je n'ai pas d'autres remarques à faire. Je vous remercie de m'avoir écouté si patiemment et j'appuie la motion avec plaisir.

L'honorable M. BOSTOCK: Honorables messieurs, je tiens à féliciter le proposeur de l'adresse et celui qui l'a appuyée, pour la façon habile avec laquelle ils ont parlé et je veux me joindre à eux dans les remarques qu'ils ont faites au sujet de la